



*diversity*  
an Open Access Journal by MDPI



**CONGRES APF 2023**  
**1<sup>ère</sup> circulaire**  
**Musée Paléospace**  
**Villers-sur-Mer**  
**5 juin – 9 juin**



## Comité d'organisation :

Karine Boutillier (Paléospace)

Laurent Picot (Paléospace) : [l.picot@paleospace-villers.fr](mailto:l.picot@paleospace-villers.fr)

## Thèmes du congrès :

Le congrès annuel de l'APF a pour but de promouvoir la paléontologie, d'en faciliter le développement et de favoriser la communication entre les paléontologues de langue française. Le congrès est ouvert à toutes les thématiques paléontologiques.

## Lieu :

Le congrès se tiendra au Paléospace (5, avenue Jean-Moulin 14640 Villers-sur-Mer) le lundi 5 juin 2023, puis le reste de la semaine dans la salle de cinéma du Casino (place du Lieutenant Fernand Fanneau, 14640 Villers-sur-Mer).

## Programme prévisionnel :

**Lundi 5 juin 2023 après-midi** : inscriptions, visite du Paléospace et cocktail de bienvenue.

**Mardi 6 juin 2023** : sessions scientifiques, conférence grand-public (sous réserve).

**Mercredi 7 juin 2023** : sessions scientifiques, assemblée générale, vente aux enchères.

**Jeudi 8 juin 2023** : sessions scientifiques, remise des prix, dîner du Congrès.

**Vendredi 9 juin 2023** : excursion aux Falaises des Vaches noires / visite guidée sur l'histoire des villas balnéaires / visite de l'Association Paléontologique de Villers-sur-Mer (APVSM).

Le musée est accessible toute la semaine gratuitement sur présentation du badge du congrès.

## Les sessions scientifiques :

Les présentations scientifiques (en langue française) se feront sous la forme de communication orale ou de posters et concerneront tous les aspects de la paléontologie.

## Frais d'inscription et paiement :

Membres de l'APF :	45 euros (avant le 26/02/2023) puis 55 euros (après le 26/02/2023)
Etudiants membres de l'APF :	25 euros (avant le 26/02/2023) puis 35 euros (après le 26/02/2023)
Non-membres de l'APF :	60 euros (avant le 26/02/2023) puis 80 euros (après le 26/02/2023)
Etudiants non-membres de l'APF :	35 euros (avant le 26/02/2023) puis 45 euros (après le 26/02/2023)

Des frais supplémentaires seront à prévoir pour le dîner du congrès et le déjeuner le jour de l'excursion. Plus d'informations seront fournies dans la deuxième circulaire.

Le paiement de l'ensemble des frais sera à effectuer auprès du Paléospace (plus de détails dans la deuxième circulaire)

## Dates importantes :

**26 février 2023** : fin des pré-inscriptions.

**26 mars 2023** : envoi de la 2<sup>ème</sup> circulaire.

**16 avril 2023** : fin des inscriptions, de l'envoi des résumés et des candidatures aux prix.

**14 mai 2023** : envoi de la 3<sup>ème</sup> circulaire (programme définitif).

## Les prix :

L'association paléontologique française remettra 6 prix lors du congrès. Pour être candidat aux prix Depéret, d'Orbigny, *Peer J* et *Diversity*, il faut au préalable être membre de l'APF. Ces prix ne sont octroyés que s'il y a au moins deux candidats. Pour ces quatre prix, il est nécessaire de mentionner sa candidature sur le résumé de la communication lors de l'inscription. Les personnes déjà lauréates d'un prix ne peuvent recandidater au même prix. Tout dossier non complet et/ou ne répondant pas aux critères de présentation des résumés (fournis lors de la seconde circulaire) sera automatiquement refusé. Les candidats sont invités à soigner particulièrement leur dossier.

### **Prix Depéret (dotation 500 €)**

Décerné à un étudiant en cours de thèse, la présentation devra porter **exclusivement** sur le sujet de thèse. Le lauréat sera choisi sur la base de sa présentation lors du congrès de l'APF. Les candidats devront indiquer le titre de leur thèse et la date (mois/année) de leur inscription en thèse à la suite du résumé de la communication proposée.

### **Prix d'Orbigny (dotation 1000 €)**

Décerné à un étudiant ayant soutenu sa thèse dans les deux années précédant le congrès, soit 2021 et 2022. Le lauréat sera choisi sur dossier et à partir de sa présentation orale lors du congrès de l'APF. Les candidats devront fournir une liste de publications et communications à des congrès, ainsi qu'un résumé de la thèse d'une page maximum (avec l'année et le lieu de soutenance), à la suite du résumé de la communication proposée.

### **Prix Cuvier (non doté)**

Décerné à un paléontologue professionnel pour sa contribution remarquable à la paléontologie. Le Lauréat est sélectionné par un comité formé par le conseil d'administration de l'APF mais tous les membres peuvent proposer des candidats.

### **Prix Saporta (non doté)**

Décerné à un paléontologue non-professionnel pour sa contribution remarquable à la paléontologie (constitution de collections paléontologiques accessibles aux scientifiques, recherche, protection ou mise en valeur de site paléontologique...). Le Lauréat est sélectionné par un comité formé par le conseil d'administration de l'APF mais tous les membres peuvent proposer des candidats.

### **Prix *Peer J* (non doté)**

Prix proposé par la revue *Peer J*, sous la forme d'un bon permettant de publier gratuitement dans la revue (sachant que le coût normal d'une publication dans cette revue est de 1095 \$), après bien sûr acceptation au terme du processus normal de *peer review*. Pourra candidater à ce prix, décerné sur la base d'une communication orale lors du congrès de l'APF, tout jeune paléontologue ayant soutenu sa thèse depuis plus de deux ans et n'ayant pas encore d'emploi permanent. Les candidats devront fournir une liste de publications et communications à des congrès, ainsi qu'un résumé de la thèse d'une page maximum (avec l'année et le lieu de soutenance), à la suite du résumé de la communication proposée. **Le lauréat s'engage à soumettre son manuscrit dans la limite d'un an après la présentation au congrès.**

### **Prix *Diversity* (dotation 300 CHF)**

Ce prix proposé par la revue *Diversity* sera décerné, sur la base de la présentation d'un poster lors du congrès de l'APF, à tout chercheur (étudiant en Master, thèse ou post-doc, paléontologue retraité, non-professionnel, etc.) n'ayant pas/plus de financement pour publier ses résultats. Les recherches devront être axées sur des thèmes liés à la Paléobiologie (voir thématiques de la revue). La dotation comprend un prix en espèces de 300 CHF.

## Logements et transports :

Villers-sur-Mer est une ville balnéaire qui possède de nombreux hôtels. Cependant, n'hésitez pas à réserver en avance. Pour les informations sur les hôtels :

<https://www.indeauville.fr/villers-sur-mer>

<https://www.indeauville.fr/hebergements-hotels-chambre-meuble/commune/VILLERS-SUR-MER>

Il existe également des gîtes et des RBNB.

Pour les étudiants, nous proposons un hébergement dans un centre, La Celloise, qui permet de se loger pour 15 euros la nuit. Les chambres sont communes de 2 à 4 places (salle de bain, toilettes et lieu commun pour les repas avec tout l'électro-ménager mis à disposition). La literie est fournie. Bien réserver à l'avance auprès du Paléospace (coordonnées ci-dessous), le nombre de places étant limité.

Villers-sur-Mer est une petite ville et tous les déplacements peuvent se faire à pied.

**Train :** la gare d'arrivée pour Villers-sur-Mer est celle de Trouville-Deauville. Il existe de rares trains entre Trouville-Deauville et Villers-sur-Mer. De la gare de Trouville-Deauville, partent des bus Nomad numéro 111, direction Caen. Vous pouvez descendre à l'arrêt « Villers-sur-Mer-Plage ».

<https://plan.atoumod.fr/fr/horaires/Nomad-Car-Calvados/Bus/ligne/LIGNE-111/direction/OUTWARD/NOMAD14:Line:A020:LOC>

**Site internet de l'APF :** [www.assopaleo.fr](http://www.assopaleo.fr)

Nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook de l'APF pour retrouver les circulaires, informations et mises à jour en temps réel.

**Site internet du Paléospace :** <https://www.paleospace-villers.fr/>

Nous sommes présents sur Facebook.

Pour toutes les questions sur le Paléospace et Villers-sur-Mer : [l.picot@paleospace-villers.fr](mailto:l.picot@paleospace-villers.fr)



Falaises des Vaches noires



Place Mermoz et ses dinosaures végétalisés